

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN (SIMAU)

Avis N° Q.Q. SImAU/DO/DJ/CPM

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

MAITRE D'OUVRAGE: Ministère du Cadre de Vie et du Transport, chargé du Développement Durable (MCVT) / Direction de la Construction et de l'Habitat (DGCH)

AUTORITE CONTRACTANTE : Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU)

OBJET: Travaux d'aménagement de la Route des Pêches à Cotonou (Lot 1 et Lot 2)

FINANCEMENT: Budget Projet

L'Autorité Contractante a notifié définitivement le marché relatif aux travaux de viabilisation de la Zone de promotion immobilière de Togbin-Daho Adounko (Lot 1) à la société SOGEA SATOM et, le marché relatif aux travaux d'aménagement de la plage de Fidjrossè entre Marie Stella et Adounko (Lot 2) à la société ITB HITECH BENIN, attributaires tels que mentionnés dans le tableau ci-après :

N°	Désignation	Attributaires définitifs	Montant du marché	Délai d'exécution
1	Travaux de viabilisation de la Zone de promotion immobilière de Togbin- Daho Adounko- <u>Lot1</u>	SOGEA SATOM	24 944 836 426 F CFA Hors Taxes soit 29 434 906 983 F CFA Toutes Taxes Comprises	15 mois
2	Travaux d'aménagement de la plage de Fidjrossè entre Maria Stella et Adounko- <u>Lot 2</u>	ITB HITECH BENIN	24 795 511 555 F CFA Hors Taxes soit 29 258 703 635 F CFA Toutes Taxes Comprises	15 mois

Fait à Cotonou, le 19 mai 2023

Pour l'Autorité Contractante Le Directeur Juridique

Fabrice HOUEDE

@Immerible NSIA, 1966 Brl Saint Michel, face au CPA